

**SAS ORIAL**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 3.762.911 euros  
Siège Social : LYON (9<sup>ème</sup>) – 12-15 Quai du Commerce  
444.674.816 RCS LYON  
\*\*\*\*\*

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 27 FEVRIER 2026

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 AOUT 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à la somme de 977 226,89 euros, de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	977 226,89 euros
A titre de dividendes Soit 0,25 euros par action	950 000,00 euros
Le solde	27 226,89 euros

En totalité au compte « Autres réserves »  
qui s'élève ainsi à 1 652 351,54 euros.

Le dividende représente ainsi un montant brut de 0,25 euros par action (montant arrondi), et sera mis en paiement au siège social, dans les délais légaux.

Il est rappelé :

- que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025, éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 950.000 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices et l'abattement correspondant, ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2022 :  
950 000,00 euros, soit 0,25 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 950 000,00 euros

Exercice clos le 31 août 2023 :  
950 000,00 euros, soit 0,25 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 950 000,00 euros

Exercice clos le 31 août 2024 :  
920 000,00 euros, soit 0,24 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 920 000,00 euros


*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Certifié conforme  
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Le Président'.

SAS ORIAL  
Société par Actions Simplifiée au capital de 3.762.911 euros  
Siège Social : LYON (9<sup>ème</sup>) – 12-15 Quai du Commerce  
444.674.816 RCS LYON  
\*\*\*\*\*

COMPTES CLOS LE 31 AOUT 2025



Certifié conforme  
Le Président

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ORIAL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>12-15 Quai du commerce 69336 LYON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 4 4 6 7 4 8 1 6 0 0 0 1 2</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, <u>31/08/2025</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	30 716	1 615	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	5 757 854	5 757 854	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 141 672	1 142 724	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	134 095	134 095	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	164 829	164 829	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>9 373 509</b>	<b>2 172 389</b>	<b>7 201 120</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 622 161	983 677	4 638 483
		Autres créances (3)	BZ	CA	318 104		318 104
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	1 288 620		1 288 620
	Disponibilités	CF	CG	1 717 813		1 717 813	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	235 587		235 587	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>9 182 287</b>	<b>983 677</b>	<b>8 198 609</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>18 555 796</b>	<b>3 156 067</b>	<b>15 399 729</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ORIAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 3 762 911 .....)		DA	3 762 911	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	2 246 100	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	376 291	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )		DG	1 625 124	
	Report à nouveau		DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	977 226	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	8 987 654
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	<b>TOTAL (II)</b>			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	55 830	
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	55 830
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	491 846	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )		DV	62 581	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	689 455	
	Dettes fiscales et sociales		DY	3 183 565	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	110 621	
	Produits constatés d'avance (4)		EB	1 818 176	
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	6 356 245	
<b>(V)</b>			ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	15 399 729	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G	6 021 130	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H	27 394	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Désignation de l'entreprise : SAS ORIAL		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD	FE	FF	
			FG	FH	FI	16 677 499 79 915 16 757 414
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	16 677 499 79 915 16 757 414	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	6 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	346 546	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 233	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	17 111 195
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	3 976 153	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	265 432	
	Salaires et traitements*			FY	7 313 664	
	Charges sociales (10)			FZ	3 370 689	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (14)		GA	297 637
			- dotations aux provisions*		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	299 720
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	199 422	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	15 722 719	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	1 388 475	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	1 187	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	36 122	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	36 122	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4 754	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	4 754	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	31 367	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	1 421 029	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS ORIAL		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	166 413	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	277 389	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	17 148 504	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	16 171 277	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	977 226	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	<b>A6</b>	obligatoires	<b>A9</b>
	Dont cotisations facultatives Madelin		<b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<b>A8</b>	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			<b>HS</b>		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORIAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 15 399 730 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 977 227 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France. La première application du règlement ANC n°2022-06 a conduit à un changement de méthode comptable. Les incidences de ce changements, décrites dans l'annexe ont été comptabilisées conformément aux dispositions réglementaires

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 1 à 5 ans
- \* Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

## Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement retraite

La convention retraite collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrières.

La société n'a pas signé un accord particulier.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provisions.

La société a souscrit une assurance "indemnités de fin de carrières".

- Méthode d'évaluation : ANC 2021

- Age de retraite : Cadres 66 ans

Non cadres 64 ans

- Accroissement des salaires : 2 %

- Taux d'inflation : 0.90 %

- Taux d'actualisation : 3.80 %

- Table de mortalité utilisée pour les femmes : TF 00-02

- Table de mortalité utilisée pour les hommes: TH 00-02

## Règles et méthodes comptables

### Incidences du changement de méthode

Les retraitements réalisés concernent les comptes de transfert de charge selon le détail ci-après :

- Indemnités journalières de sécurité sociale : 791 000 affectation au compte 641 428
- Indemnités Alptis : 791100 affectation au compte 641 438
- Aides au titre des contrats aidés : 791 210 affectation au compte 641 080
- Avantages en nature : 791 120 affectation au compte 641 700
- Indemnisation des OPCO : 791 200 affectation aux comptes 641 080 ou 618 518 selon l'origine de la dépense
- Part salariale des tickets restaurant : 791 100 affectation au compte 648 200

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	5 757 855			5 757 855
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 333			32 333
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 790 187</b>			<b>5 790 187</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 061 189	125 152		2 186 340
- Matériel de transport	119 536	86 679		206 215
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	839 554	64 044	11 756	891 842
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 020 279</b>	<b>275 875</b>	<b>11 756</b>	<b>3 284 398</b>
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	134 096			134 096
- Prêts et autres immobilisations financières	143 703	21 126		164 830
<b>Immobilisations financières</b>	<b>277 799</b>	<b>21 126</b>		<b>298 925</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 088 265</b>	<b>297 001</b>	<b>11 756</b>	<b>9 373 510</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Acquisitions		275 875	21 126	297 001
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>275 875</b>	<b>21 126</b>	<b>297 001</b>
Ventilation des diminutions				
Cessions		11 756		11 756
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>11 756</b>		<b>11 756</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Eléments reçus en apport			5 757 854	5 757 854
<b>Total</b>			<b>5 757 854</b>	<b>5 757 854</b>

## Immobilisations financières

## Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ORIAL PROVENCE 84600 VALREAS	182 690	79 965	72,73	21 011
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	133 327	133 327			
(détenues entre 10 et 50% )					

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 311	3 405		30 717
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>27 311</b>	<b>3 405</b>		<b>30 717</b>
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 186 394	174 429		1 360 823
- Matériel de transport	36 575	29 450		66 024
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	636 228	90 353	11 756	714 826
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 859 197</b>	<b>294 232</b>	<b>11 756</b>	<b>2 141 673</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 886 508</b>	<b>297 637</b>	<b>11 756</b>	<b>2 172 389</b>

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 340 683 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Autres	164 830		164 830
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 622 161	5 622 161	
Autres	318 105	318 105	
Charges constatées d'avance	235 587	235 587	
<b>Total</b>	<b>6 340 683</b>	<b>6 175 854</b>	<b>164 830</b>

## Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	635 369
Autres créances	104 294
Disponibilités	15 695
<b>Total</b>	<b>755 358</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Créances et Valeurs mobilières	1 030 504	299 720	346 547	983 678
<b>Total</b>	<b>1 030 504</b>	<b>299 720</b>	<b>346 547</b>	<b>983 678</b>
Répartition des dotations et reprises : Exploitation		299 720	346 547	

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 762 911,00 € décomposé en 3 762 911 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 762 911	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 762 911	1,00

## Notes sur le bilan

## Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges sur congés à payer et charges	55 830				55 830
<b>Total</b>	<b>55 830</b>				<b>55 830</b>
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					

## Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 356 245 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	27 394	27 394		
- à plus de 1 an à l'origine	464 452	129 338	311 764	23 351
Emprunts et dettes financières divers (*)	19 220	19 220		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	689 455	689 455		
Dettes fiscales et sociales	3 183 565	3 183 565		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	153 982	153 982		
Produits constatés d'avance	1 818 176	1 818 176		
<b>Total</b>	<b>6 356 245</b>	<b>6 021 131</b>	<b>311 764</b>	<b>23 351</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	106 100			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :	151 790			
(**) Dont envers Groupe et associés	43 361			

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 722
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	383 772
Dettes fiscales et sociales	1 441 029
Autres dettes	31 522
<b>Total</b>	<b>1 860 046</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	235 587
<b>Total</b>	<b>235 587</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	1 818 176
<b>Total</b>	<b>1 818 176</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2025	31/08/2024
Activités comptables	16 757 414	16 444 063
<b>TOTAL</b>	<b>16 757 414</b>	<b>16 444 063</b>

#### Répartition par marché géographique

	31/08/2025	31/08/2024
France	16 665 768	16 322 091
Etranger	91 646	121 972
<b>TOTAL</b>	<b>16 757 414</b>	<b>16 444 063</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 270 €

Honoraire des autres services : 0 €

ORIAL

Le Thelemos  
12-15 quai du Commerce  
69009 LYON



RAPPORTS SUR LES COMPTES ANNUELS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS  
AU 31 AOUT 2025

CABINET  
**ESCOFFIER**

---



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025**

Aux associés de la société ORIAL,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ORIAL relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Président.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent

**Fait à Lyon, le 17 février 2026**

**Le Commissaire aux Comptes Inscrit  
Pour le Cabinet ESCOFFIER**

**Serge BOTTOLI**







## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	32 333	30 717	1 616	5 021
Fonds commercial	5 757 855		5 757 855	5 757 855
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles	3 284 398	2 141 673	1 142 725	1 161 082
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	134 096		134 096	134 096
Autres immobilisations financières	164 830		164 830	143 703
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 373 510</b>	<b>2 172 389</b>	<b>7 201 120</b>	<b>7 201 757</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	5 622 161	983 678	4 638 484	4 640 300
Fournisseurs débiteurs	62 155		62 155	54 290
Personnel	36 358		36 358	4 100
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	116 862		116 862	110 759
Autres créances	102 730		102 730	39 851
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 288 620		1 288 620	1 517 436
Disponibilités	1 717 813		1 717 813	1 727 333
Charges constatées d'avance	235 587		235 587	271 086
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9 182 287</b>	<b>983 678</b>	<b>8 198 609</b>	<b>8 365 155</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>18 555 797</b>	<b>3 156 067</b>	<b>15 399 730</b>	<b>15 566 911</b>

## Bilan

	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	3 762 911	3 762 911
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 246 101	2 246 101
Réserve légale	376 291	376 291
Autres réserves	1 625 125	1 585 062
Résultat de l'exercice	977 227	960 062
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8 987 654</b>	<b>8 930 427</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	55 830	55 830
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>55 830</b>	<b>55 830</b>
<i>Emprunts</i>	464 452	509 938
<i>Découverts et concours bancaires</i>	27 394	3 811
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</b>	<b>491 846</b>	<b>513 749</b>
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>19 220</b>	<b>9 167</b>
<b>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</b>	<b>43 361</b>	<b>55 963</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>689 455</b>	<b>682 654</b>
<i>Personnel</i>	1 007 334	1 203 307
<i>Organismes sociaux</i>	899 212	981 809
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	1 107 895	1 145 998
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	169 124	159 303
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>3 183 565</b>	<b>3 490 416</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>110 621</b>	<b>163 833</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>1 818 176</b>	<b>1 664 871</b>
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>6 356 245</b>	<b>6 580 654</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>15 399 730</b>	<b>15 566 911</b>

## Compte de résultat

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Production vendue	16 757 414	16 444 063	313 351	1,91
Subventions d'exploitation	6 000		6 000	
Autres produits	347 781	382 838	-35 057	-9,16
<b>Total</b>	<b>17 111 195</b>	<b>16 826 901</b>	<b>284 294</b>	<b>1,69</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Autres achats & charges externes	3 976 153	3 445 825	530 329	15,39
<b>Total</b>	<b>3 976 153</b>	<b>3 445 825</b>	<b>530 329</b>	<b>15,39</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>13 135 042</b>	<b>13 381 076</b>	<b>-246 034</b>	<b>-1,84</b>
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	265 432	268 863	-3 431	-1,28
Salaires et Traitements	7 313 665	7 484 665	-171 001	-2,28
Charges sociales	3 370 690	3 356 237	14 453	0,43
Amortissements et provisions	597 358	609 378	-12 021	-1,97
Autres charges	199 423	285 063	-85 640	-30,04
<b>Total</b>	<b>11 746 567</b>	<b>12 004 206</b>	<b>-257 640</b>	<b>-2,15</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 388 475</b>	<b>1 376 870</b>	<b>11 605</b>	<b>0,84</b>
Produits financiers	36 122	31 296	4 826	15,42
Charges financières	4 755	2 831	1 924	67,96
<b>Résultat financier</b>	<b>31 368</b>	<b>28 465</b>	<b>2 903</b>	<b>10,20</b>
Opérations en commun	1 187	989	198	20,02
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 421 030</b>	<b>1 406 324</b>	<b>14 706</b>	<b>1,05</b>
Produits exceptionnels		21 380	-21 380	-100,00
Charges exceptionnelles		16 298	-16 298	-100,00
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>5 082</b>	<b>-5 082</b>	<b>-100,00</b>
Participation des salariés	166 414	158 089	8 325	5,27
Impôts sur les bénéfices	277 389	293 255	-15 866	-5,41
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>977 227</b>	<b>960 062</b>	<b>17 165</b>	<b>1,79</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORIAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 15 399 730 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 977 227 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 1 à 5 ans
- \* Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement retraite

La convention retraite collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrières.

La société n'a pas signé un accord particulier.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provisions.

La société a souscrit une assurance "indemnités de fin de carrières".

- Méthode d'évaluation : ANC 2021

- Age de retraite : Cadres XX ans

Non cadres XX ans

- Accroissement des salaires : X %

- Taux d'inflation : XXXX %

- Taux d'actualisation : XXXX%

- Table de mortalité utilisée pour les femmes : TF 00-02

- Table de mortalité utilisée pour les hommes : TH 00-02

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	5 757 855			5 757 855
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 333			32 333
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 790 187</b>			<b>5 790 187</b>
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 061 189	125 152		2 186 340
- Matériel de transport	119 536	86 679		206 215
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	839 554	64 044	11 756	891 842
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 020 279</b>	<b>275 875</b>	<b>11 756</b>	<b>3 284 398</b>
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	134 096			134 096
- Prêts et autres immobilisations financières	143 703	21 126		164 830
<b>Immobilisations financières</b>	<b>277 799</b>	<b>21 126</b>		<b>298 925</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 088 265</b>	<b>297 001</b>	<b>11 756</b>	<b>9 373 510</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Acquisitions		275 875	21 126	297 001
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>275 875</b>	<b>21 126</b>	<b>297 001</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Cessions		11 756		11 756
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>11 756</b>		<b>11 756</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Eléments reçus en apport			5 757 854	5 757 854
<b>Total</b>			<b>5 757 854</b>	<b>5 757 854</b>

## Immobilisations financières

## Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ORIAL PROVENCE 84600 VALREAS	182 690	79 965	72,73	21 011
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	133 327	133 327			
(détenues entre 10 et 50% )					

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 311	3 405		30 717
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>27 311</b>	<b>3 405</b>		<b>30 717</b>
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 186 394	174 429		1 360 823
- Matériel de transport	36 575	29 450		66 024
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	636 228	90 353	11 756	714 826
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 859 197</b>	<b>294 232</b>	<b>11 756</b>	<b>2 141 673</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 886 508</b>	<b>297 637</b>	<b>11 756</b>	<b>2 172 389</b>

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 340 683 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<b>Autres</b>	<b>164 830</b>		<b>164 830</b>
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
<b>Créances Clients et Comptes rattachés</b>	<b>5 622 161</b>	<b>5 622 161</b>	
<b>Autres</b>	<b>318 105</b>	<b>318 105</b>	
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>235 587</b>	<b>235 587</b>	
<b>Total</b>	<b>6 340 683</b>	<b>6 175 854</b>	<b>164 830</b>

## Produits à recevoir

	Montant
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>635 369</b>
<b>Autres créances</b>	<b>104 294</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>15 695</b>
<b>Total</b>	<b>755 358</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Créances et Valeurs mobilières	1 030 504	299 720	346 547	983 678
<b>Total</b>	<b>1 030 504</b>	<b>299 720</b>	<b>346 547</b>	<b>983 678</b>
Répartition des dotations et reprises : Exploitation		299 720	346 547	

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 762 911,00 € décomposé en 3 762 911 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 762 911	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 762 911	1,00

## Notes sur le bilan

### Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges sur congés à payer et charges	55 830				55 830
<b>Total</b>	<b>55 830</b>				<b>55 830</b>
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					

### Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 356 245 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
- à 1 an au maximum à l'origine	27 394	27 394		
- à plus de 1 an à l'origine	464 452	129 338	311 764	23 351
<b>Emprunts et dettes financières divers (*)</b>	<b>19 220</b>	<b>19 220</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>689 455</b>	<b>689 455</b>		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>3 183 565</b>	<b>3 183 565</b>		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes</b>				
<b>Autres dettes (**)</b>	<b>153 982</b>	<b>153 982</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>1 818 176</b>	<b>1 818 176</b>		
<b>Total</b>	<b>6 356 245</b>	<b>6 021 131</b>	<b>311 764</b>	<b>23 351</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	106 100			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :	151 790			
(**) Dont envers Groupe et associés	43 361			

**Notes sur le bilan****Charges à payer**

	<b>Montant</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>3 722</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>383 772</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 441 029</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>31 522</b>
<b>Total</b>	<b>1 860 046</b>

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	<b>Montant</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>235 587</b>
<b>Total</b>	<b>235 587</b>

**Produits constatés d'avance**

	<b>Montant</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 818 176</b>
<b>Total</b>	<b>1 818 176</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2025	31/08/2024
Activités comptables	16 757 414	16 444 063
<b>TOTAL</b>	<b>16 757 414</b>	<b>16 444 063</b>

#### Répartition par marché géographique

	31/08/2025	31/08/2024
France	16 665 768	16 322 091
Etranger	91 646	121 972
<b>TOTAL</b>	<b>16 757 414</b>	<b>16 444 063</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 270 €

Honoraire des autres services : 0 €

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 421 030	277 389	1 143 641
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	166 414		166 414
<b>Résultat comptable</b>	<b>1 254 616</b>	<b>277 389</b>	<b>977 227</b>
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2009, la société SAS ORIAL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ORIAL DEVELOPPEMENT.

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 143,1 personnes dont 12,56 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<b>Cadres</b>	53	
<b>Agents de maîtrise et techniciens</b>		
<b>Employés</b>	90	
<b>Ouvriers</b>		
<b>Total</b>	143	

### Engagements donnés

L'engagement sur les indemnités de fin de carrière est évalué à xxxxxx €.

Les fonds placés sur le contrat IFC s'élèvent à XXXXXXXX € et le montant non couvert à xxxxxx€.

### Engagements reçus

Aucun engagement reçu

